

RAPPORT DE LA COMMISSION DES ALPAGES ET FORESTIÈRE DU CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

Préavis N° 06/15

Préavis relatif à la modification du règlement communal pour l'utilisation du camping du Jubillet.

La commission des alpages et forestière composée de Didier Besson , Frédéric Guenin, Olivier Jaquier ,Laurent Renevier, Michel Ruffieux ,Frédérique Zesiger-Schaerer ,s'est réunie le 7 septembre.

Le préavis a été présenté par Patricia Rama.

Le règlement concernant le camping du Jubillet a été établi en 1983 et certains points sont obsolètes.

- 1) Le règlement attribuait à chaque parcelle du camping le même montant de location, en effet la notion de forfait annuel par place ne semblait pas logique et égalitaire. Le tarif actuel des locations soit de 764 francs par parcelle à l'année sera compté par un prix au m2 et reporté à chaque parcelle
- 2) Le point 4.3 concernant l'évacuation des déchets, ne prenait pas compte de l'installation de la déchetterie et de son fonctionnement actuel..
- 3) Ajout d'une mention au règlement qu'il faut se référer à la législation forestière au sujet des campeurs qui avait tendance à s'étendre dans la zone forestière.

La commission des alpages et forestière recommande au conseil Communal de Bassins :

1. D'approuver les modifications du règlement communal datant de 1983 concernant le camping du Jubillet.

Didier Besson ,

Frédéric Guenin

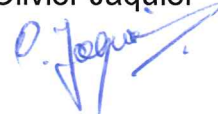
Laurent Renevier

Michel Ruffieux

Frédérique Zesiger Schaerer
(rapporteur)



Olivier Jaquier



Bassins, le 8 septembre 2015

COMMISSION DES FINANCES DU CONSEIL COMMUNAL
DE BASSINS

Préavis municipal 06/15

Préavis municipal relatif à la modification du règlement communal pour
l'utilisation du camping du Jubillet.

RAPPORT

La commission des Finances composée de Mmes Anne Treboux, Herlinda Elmer, Sylvie Elben et MM Antoine Briachetti, Bernard Treboux, Laurent Renevier, André Dunand s'est réunie les 31 août et 9 septembre 2015.

Lors de la séance du 31 août 2015, la commission incorpore a rencontré le Syndic M. Didier Lohri ainsi que la Municipale Mme Patricia Rama et le Municipal M. Marc Mazzariol.

La commission des Finances a pris connaissance avec intérêt des modifications du règlement du camping. Mme Rama nous a longuement expliqué les raisons des modifications tarifaires ainsi que les nouvelles mesures pour l'évacuation des déchets. Nous avons aussi évoqué les difficultés pour certains campeurs de rester dans leur zone et le coût de la maintenance du terrain réalisé par la commune.

CONCLUSION :

Au vu de ce qui précède, la commission des Finances incorpore vous demande

d'accepter le préavis municipal no 06/15 relatif à la modification du règlement communal pour l'utilisation du camping du Jubillet.

Sylvie Elben



Anne Treboux

Herlinda Elmer

Antoine Briachetti

Bernard Treboux

Laurent Renevier

André Dunand

